



Réf : 994228



Détecteur d'ouverture pour alarme ALM235



433
MHz

FR - Français

Vous venez de faire l'acquisition de ce détecteur d'ouverture sans fil et nous vous en remercions.

Ce guide d'installation rapide va vous indiquer comment connecter et utiliser votre produit.

Garantie

En cas de problème ou de question technique, vous pouvez contacter notre hotline au numéro indigo ci-contre :

► N°Indigo 0 825 05 62 60

0,15 € TTC / MN

Du lundi au Jeudi de 08H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00

Le vendredi de 08H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H00

OU sur notre site <https://www.groupe-normand.com>

Avant tout appel, vérifiez d'avoir respecté les instructions fournies et munissez-vous de la référence commerciale du produit, numéro de série ou gencod. Gardez l'emballage d'origine en bon état au cas où vous devriez rendre l'appareil. En cas de dysfonctionnement, notre SAV vous indiquera la procédure à suivre :

a) Le matériel neuf est garanti (pièces et main d'oeuvre) par SEMAC, dans les conditions et selon les modalités ci-après, contre tous les défauts de fabrication pendant une durée de 24 mois à compter de la date d'achat du matériel, la preuve d'achat faisant foi (pour les accessoires neufs (cordons, télécommande etc) : 3 mois à compter de la date d'achat). Nous vous recommandons donc de garder très précieusement votre facture d'achat ou ticket de caisse comme preuve de date d'achat.

b) Les matériels ayant fait l'objet d'une réparation pendant la période de garantie visée ci-dessus sont garantis (pièces et Main d'oeuvre) par SEMAC jusqu'à la dernière de ces deux dates :
expiration de la durée de garantie visée ci-dessus ou trois (3) mois à compter de l'intervention SEMAC. Cette garantie s'applique pour autant que le matériel ait été utilisé dans des conditions normales et conformément à sa destination.

c) Pendant cette période de garantie de 24 mois, le produit défectueux sera réparé gratuitement. Le client devra néanmoins se rapprocher de son lieu d'achat afin de nous retourner

le matériel défectueux dans un emballage adéquat avec l'ensemble des accessoires d'origine (les matériels endommagés durant le transport ne sont pas pris en charge au titre de la garantie) dans notre centre SAV.

Au titre de cette garantie, votre matériel sera réparé ou échangé et renvoyé à la charge de SEMAC à l'adresse de votre revendeur. Aucun matériel de prêt ne sera fourni pendant le délai de réparation.

d) Avant d'expédier votre matériel dans notre SAV, n'oubliez pas de :

- Indiquez à votre revendeur toutes vos coordonnées (nom, adresse, et numéro de téléphone...).
- Assurez-vous que tous les accessoires sont inclus avec le matériel dans son emballage d'origine.
- Joignez également une copie de la preuve d'achat de votre matériel. Le matériel bénéficie, en tout état de cause, de la garantie légale contre les conséquences des défauts ou vices cachés conformément aux articles 1641 et suivants du Code Civil.

Contenu du pack

Détecteur d'ouverture x1
Sticker double face adhésif x1
Pile 3V CR2032 x1
Notice d'utilisation x1

Description

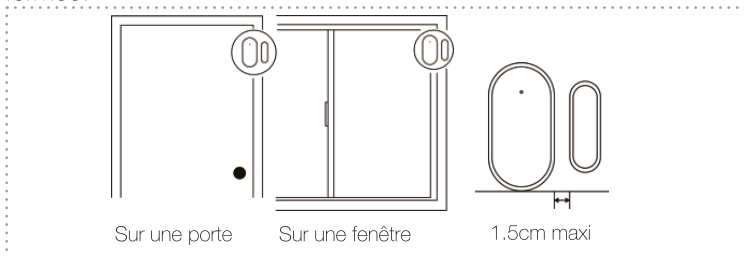
Ce détecteur d'ouverture permet de sécuriser vos portes et fenêtres facilement. Il est équipé d'un contact anti arrachement et possède une fonction de contrôle à l'armement afin de détecter si le détecteur est ouvert ou non. Une notification vous sera envoyé pour vous informer.



1. Voyant Led qui s'allume lorsque qu'une porte ou fenêtre est ouverte. Ce voyant devient clignotant lorsque la pile devient faible.
2. Transmetteur, il permet de détecter l'ouverture du capteur d'ouverture et d'informer la centrale et utilisateur.
3. Aimant, il fonctionne avec le transmetteur pour déclencher ou non le détecteur.
4. Contact anti arrachement, il permet de détecter si quelqu'un essaye de retirer le détecteur de son emplacement.
5. Compartiment à pile, il permet d'alimenter le détecteur au moyen d'une pile 3V de type CR2032.
6. Adhésifs double face, ils permettent de fixer le transmetteur et l'aimant sur une surface plane sans perçage.

Installation

L'aimant doit être aligné avec le milieu du transmetteur et doivent être au maximum installés à 1,5cm d'écart lorsque la porte est fermée.



Association du produit avec l'alarme

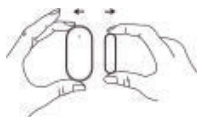
Les détecteurs et accessoires fournis avec votre kit sont déjà associés en usine. Vous avez toutefois la possibilité d'ajouter d'autres détecteurs.

2 solutions pour ajouter 1 nouveau détecteur d'ouverture :

Note : Assurez-vous d'avoir inséré une pile CR2032 dans votre détecteur et/ou d'avoir retiré la languette plastique empêchant le contact de la pile.

En local au travers du panneau de l'alarme

1. Cliquez sur «Réglages», «accessoires» puis sur «Smart Pairing».
2. L'alarme sera en attente de détection d'un nouvel accessoire.

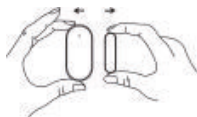


3. Séparez le transmetteur de l'aimant, le signal sera envoyé à

l'alarme et celui-ci sera enregistré.

Au travers de l'application Tuya

1. Dans l'application Tuya, cliquez sur l'alarme puis sur «Accessoires» et enfin sur le symbole «+».
2. L'application sera en attente de détection d'un nouvel accessoire.



3. Séparez le transmetteur de l'aimant, le signal sera envoyé et le détecteur sera enregistré dans la liste «Détecteur - Capteur».
4. Il sera possible au travers de l'application de renommer le détecteur, de définir le mode d'utilisation (Avec ou sans délai)...

Données techniques

Fréquence : 433.92MHz

Distance de transmission : 100m en champs libre

Contact anti-arrachement : Oui

Alimentation : 1 pile 3V CR2032

Fixation : Double face adhésif

Température utilisation : 0 ~ +55°C

Puissance dans la bande de fréquence utilisée : 10dBm

Dimensions du transmetteur : 26 (L) x 48 (H) x12 (P) mm

Dimensions de l'aimant : 12 (L) x 35 (H) x 12 (P) mm

Déclaration de conformité EU

Société d'exploitation des établissements Normand
117 Bld Eugène Thomas
62110 Hénin-Beaumont - France
Tél: +33 3 91 83 00 70 Fax: +33 3 91 83 00 99

Marque : **SEMAC**

Désignation commerciale : **Détecteur d'ouverture pour alarme ALM235**

Référence commerciale : **994228**

Référence usine : **AS-D03**

Je soussigné,

NOM et QUALITE DU SIGNATAIRE : M. NORMAND Eric,

Président Directeur Général déclare sous mon entière responsabilité que le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les exigences essentielles applicables aux directives RED 2014/53/EU et RoHS 2011/65/EU.

Que sa conformité a été évaluée selon les normes applicables en vigueur:

ROHS

**EN 62321-5:2014, EN 62321-4:2014+A1:2017, EN 62321-7-1:2015,
EN 62321-7-2:2017, EN 62321-6:2015, EN 62321-6:2015, EN
62321-8:2017**

RED

- **EN 300 220-1 V3.1.1**
- **EN 300 220-2 V3.2.1**
- **EN 301 489-1 V2.2.3**
- **EN 301 489-17 v3.2.2**
- **EN 62479:2010**
- **EN 300 328 v2.2.2**
- **EN 62368-1:2020+A11:2020**

A cet effet, déclare que toutes les séries d'essai radio ont été effectuées.

Date : 01 septembre 2025

Signature :



NORMAND Eric
PDG

GROUPE NORMAND



Société NORMAND OPTEX

117 Bld Eugène Thomas

62110 Hénin-Beaumont

<https://www.groupe-normand.com>

OPTEX NORMAND S.L

Calle Nicaragua 132-134

Despacho 1, puerta 1

08029 Barcelona – España

+34 934 10 93 29

www.optexspana.com



FR

Cet appareil
se recycle

À DÉPOSER
EN MAGASIN



À DÉPOSER
EN DÉCHÈTERIE



OU

Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !



Séparez les éléments
avant de trier